

Les 12 mois
du 1/4 h

SÉCURITÉ



2025

JANVIER

Le bien-être au travail : entre nos mains, pas dans les mots

- ✓ Le bien-être au travail est un enjeu majeur pour les entreprises. Employeurs, Managers et salariés doivent s'engager à être **acteurs** pour sa mise en place.
- ✓ Soutenir le bien-être au travail est un moyen pour l'employeur de **renforcer l'image de marque** de l'entreprise.
- ✓ Renforcer le **sentiment d'appartenance** à l'entreprise permet également à l'employeur de fidéliser les collaborateurs et de participer à leur bien-être au travail.
- ✓ Le bien-être au travail passe par la mise en place d'**événements d'entreprise fédérateurs** dans une ambiance conviviale. Créer une bonne ambiance, valoriser l'écoute active, le respect de l'individu, insuffler un esprit d'équipe, favoriser les relations professionnelles entre les collaborateurs et la cohésion du groupe.
- ✓ Privilégier le **travail collaboratif**, impliquer les salariés dans des projets communs, prendre l'avis des salariés, étudier leurs idées et en discuter, identifier les liens entre les membres pour fédérer les équipes.



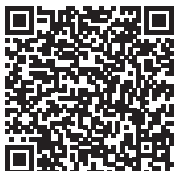
Intérêt du ¼ sécurité / valeur ajoutée :

Apporter de l'épanouissement au travail, c'est non seulement vital d'un point de vue humain, mais aussi d'un point de vue professionnel :

- un salarié qui se sent bien est plus productif et plus passionné dans ses missions. Plusieurs études ont démontré que la productivité augmentait jusqu'à 31 % chez les salariés heureux.
- En outre, les employés qui se sentent bien dans leur travail sont plus susceptibles de rester engagés et motivés, ce qui peut contribuer à une culture d'entreprise positive

Il est donc important pour les salariés de prendre soin de leur propre bien-être. Cela peut inclure des activités telles que l'exercice physique, la méditation, la gestion du stress et un bon sommeil.

Animateur



Salarié

